

ECHO DU COLLEGE

à dire la vérité à tous, et même à ceux qui ne sont pas catholiques. Je suis persuadé que Votre Majesté accueillera mes observations avec sa bonté accoutumée et prendra les mesures nécessaires dans la circonstance présente.

La réponse de Guillaume est remplie de fourberie. Elle accuse de fausseté les rapports qui ont été faits à Sa Sainteté; elle accuse aussi les catholiques de chercher à troubler, par des mesures hostiles à l'Etat, la paix qui régnait en Prusse depuis plusieurs siècles.

En finissant l'Empereur exprime l'espérance que Sa Sainteté, une fois instruite du véritable état des choses, voudra bien employer son autorité pour mettre fin à une agitation fomentée à la faveur d'une déplorable falsification de la vérité et d'un abus de l'influence ecclésiastique.

En sorte que la persécution continue toujours. Les évêques, en dépit de la défense du gouvernement, donnent des charges aux prêtres qui, en conscience, doivent les remplir. Mais chacun des actes est puni d'une forte amende.

Le prêtre, de son côté, ne peut exercer ses fonctions sans être soumis aussi à de fortes pénalités; à moins d'avoir une autorisation du gouvernement, il ne peut célébrer, confesser, administrer les sacrements.—L'Etat les déclare nuls.

Jusqu'à présent ces généreux défenseurs de la foi ont pu soutenir la lutte aux dépens de leurs biens, mais viendra un temps où ils seront réduits à la mendicité; alors les portes de la prison s'ouvriront pour les punir, alors les églises se fermeront, alors le chrétien mourra privé des puissantes consolations de la religion. Ah! cet état de choses ne peut durer.

Un des événements qui attirent tous les regards vers la France c'est le procès du maréchal Bazaine.

On l'accuse de n'avoir pas fait pour la France tout ce que lui commandait le patriotisme, le devoir et l'honneur en capitulant à Metz.

Ce procès sera très-long; plus de quatre cents témoins, paraît-il, doivent être assignés.

Le duc d'Aumale est président de cette enquête.

Quand à la lutte entre les partis, nous croyons devoir reproduire ce qu'en dit le *Canadien*.

« Il n'y a plus à en douter, c'est Henri V qui de fait régnait actuellement en France. Il y a encore un parti républicain, mais il n'y a plus de république. MacMahon, quoiqu'on l'appelle encore président de la

république, a adressé une proclamation à l'armée pour dire que le devoir des soldats est de maintenir l'ordre et de faire respecter les décisions régulières.

« C'est que, à mesure que s'approche l'ouverture de l'assemblée, les esprits s'échauffent au point de faire redouter quelque soulèvement populaire. Les différents partis en sont aux menaces, mais Chambord semble avoir pris si bien ses précautions, qu'il arrivera sans encombre au but. Il se rit de ses adversaires; il se rit même de la fusion, à laquelle il vient de donner son coup de mort. C'est avec le drapeau blanc qu'il monte sur le trône.

« Personnellement, dit-il dans une lettre qu'il vient de livrer à la publicité, je ne suis rien, mais je représente un principe qui est tout. La France verra la fin de ses maux, si elle veut comprendre cette vérité. Il termine sa lettre par ces paroles pleines de grandeur. « Je suis nécessaire à la France, parce que je suis le seul pilote capable de la conduire au port, j'ai une mission d'autorité. La France ne peut périr, parce que le Christ l'aime encore ».

« Puisse-t-il en être ainsi! »

—Le *Foyer Canadien* de Worcester, Mass., nous apprend que plus de 20,000 employés de manufactures dans le Connecticut sont actuellement sans ouvrage. Dans les autres états, la plupart des manufacturiers ont aussi suspendu ou parlent de suspendre leurs travaux. Il est à craindre que la crise ne se prolonge jusqu'à l'ouverture du congrès. Les hommes d'affaires ne semblent pas disposés à faire des investissements d'aucun genre avant que les vues financières du congrès soient connues et qu'on puisse en calculer la portée. La reprise des paiements en espèces devient chaque jour de plus en plus probable dans un avenir plus prochain. Beaucoup de maisons de commerce ont déjà commencé à recevoir les *greenbacks* au pair de la monnaie d'argent.

La Session Fédérale a commencé ses séances le 23 d'octobre. Le ministère a été renversé. On s'occupe de la formation d'un autre.

Des places de sous-ministres, ayant leurs sièges en chambre, seront créés pour permettre aux provinces extérieures d'être représentées.

Riel a été nommé député. Craignant les poursuites menaçantes de ses adversaires, il n'a pas encore osé prendre son siège; il attend une amnistie.